

**Projet de loi n°70 : Loi visant à permettre
une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi
ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi**

AMENDEMENT

Modifier l'article 83.11 introduit par l'article 28 du projet de loi n° 70 :

1° par le remplacement du mot « peut » par les mots « ne peut pas » ;

2° par la suppression de la dernière phrase.

Inaccessible
db

**Projet de loi n°70 : Loi visant à permettre
une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi
ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi**

AMENDEMENT

Modifier l'article 83.12 introduit par l'article 28 du projet de loi n° 70 :

1° par le remplacement du premier mot « peut » par les mots « ne peut pas » ;

2° par la suppression de la dernière phrase du premier alinéa ;

3° par la suppression du deuxième alinéa.

*Traceable
ds*